

Jean-Claude  
Grimal

Drogue :  
l'autre  
mondialisation



**M**  
LE MONDE

folio **actuel**  
INÉDIT

# Jean-Claude Grimal

## Drogue : l'autre mondialisation

« L'abus des drogues représente une menace aussi destructrice pour cette génération et les générations futures que les épidémies de peste qui ont ravagé de nombreuses régions du monde au siècle passé. » : cette déclaration d'un secrétaire général de l'ONU dit bien comment habituellement le phénomène de la drogue est envisagé – comme un fléau venu frapper de l'extérieur des populations désarmées.

Or la drogue, aujourd'hui, est une économie qui se développe avec toutes les phases de la mondialisation : du pays producteur, généralement pauvre mais qui tire d'une faible mise de fonds des profits sans commune mesure, à la respectable institution financière d'un pays riche et consommateur qui recycle l'argent de la drogue, les circuits se mondialisent, rendant de plus en plus floue la frontière entre économie illicite et économie légale.

En sorte que toute lutte contre la drogue qui se voudrait nationale est vouée à l'échec. S'il est une mondialisation souhaitable, c'est bien celle du combat contre les drogues.

Photo © Sygma.



**M** folio  
LE MONDE actuel

ISBN 2-07-041292-X A 41292  catégorie **F9**

<i>Introduction</i>	9
I. L'AVÈNEMENT D'UNE MARCHANDISE	13
<i>L'influence des progrès de la chimie</i>	14
<i>Un commerce fructueux</i>	19
<i>Drogues licites et drogues illicites</i>	25
<i>L'évolution de la consommation</i>	33
II. CULTURES ILLICITES ET SOUS-DÉVELOPPEMENT	45
<i>Un révélateur: les zones de production</i>	46
<i>Des facteurs incitatifs</i>	52
<i>Des cultures qui profitent peu aux paysans</i>	62
<i>L'échec des politiques alternatives</i>	68
III. DES PAYS SOUS INFLUENCE	77
<i>Les retombées de la narco-économie</i>	78
<i>Les effets négatifs de la narco-économie         sur les pays en développement</i>	87
<i>L'emprise sur la société</i>	92
<i>La corruption des milieux politiques</i>	102

IV. CIRCUITS ET MARCHÉ	119
<i>Mafias, cartels et triades</i>	120
<i>Anciennes et nouvelles filières</i>	126
<i>Trafiquants, mules et dealers</i>	136
<i>Un marché atypique</i>	143
V. LE RÔLE CENTRAL DU BLANCHIMENT	153
<i>La conversion des espèces</i>	154
<i>Dissimulation des sources et recyclage</i>	164
<i>Des institutions financières complaisantes         ou négligentes</i>	171
<i>Une menace financière?</i>	180
VI. LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA DROGUE	187
<i>Entre répression, prévention et réduction         des risques</i>	189
<i>Légalisation et dépenalisation: le débat</i>	203
<i>Vers une guerre à l'échelle mondiale?</i>	209
<i>Une guerre perdue?</i>	218
ANNEXES	229
Chronologie	231
Bibliographie	236
Index	239

## CHAPITRE I

### L'AVÈNEMENT D'UNE MARCHANDISE

« Les aliments exceptés, il n'est pas sur la terre des substances qui aient été aussi intimement liées à la vie des peuples dans tous les pays et tous les temps », écrit en 1924 Louis Lewin dans la préface du premier ouvrage qui regroupe et classe les substances stupéfiantes<sup>1</sup>. On a retrouvé des traces de pavot sur des sites néolithiques, et les fleurs de pavot, représentées sur les tablettes sumériennes ou les tombes égyptiennes, révèlent une utilisation ancienne de l'opium. L'usage de la coca dans les Andes, du chanvre et du bétel en Inde, du khat au Yémen est attesté 2 000 à 3 000 ans avant Jésus-Christ<sup>2</sup>.

Mais l'usage des drogues dans les sociétés traditionnelles obéissait à certaines règles : il y avait une distinction entre les drogues douces, à usage quotidien, qui ne bouleversaient pas la façon de vivre, et les « plantes sacrées », consommées lors de cérémonies rituelles, dont l'accès était limité et l'usage contrôlé.

1. *Phantastica*, 1924, rééd. Édifor/éd. Josette Lyon, Paris, 1996.

2. Sur ce point, voir Michel Rosenzweig, *Les drogues dans l'histoire, entre remède et poison*, De Boeck & Belin, Bruxelles, 1998.

Ce rapport à la drogue va être brutalement transformé à partir du XIX<sup>e</sup> siècle: les progrès de la chimie, le développement des échanges commerciaux la transforment en une marchandise particulièrement rentable, dont le commerce et la consommation progressent rapidement. L'inquiétude devant les ravages de la drogue suscite à partir de 1900 une prohibition croissante et débouche sur une distinction controversée entre drogues licites et drogues illicites.

#### *L'influence des progrès de la chimie*

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les drogues, d'origine végétale pour la plupart, vont être transformées pour être consommées sous des formes nouvelles: liquides, cachets, poudres... Les avancées de la chimie vont permettre d'isoler et de produire des substances nouvelles qui correspondent en bonne partie aux drogues jugées les plus dangereuses aujourd'hui.

Dès le début du siècle, la recherche d'analgésiques<sup>1</sup> de synthèse se développe, en particulier en Allemagne. En 1805 le chimiste allemand Friedrich Sertürner (1783-1841) isole la morphine de l'opium et, dans son étude *Analyse de l'opium*, fait connaître ce produit qu'il baptise «morphium». En 1827, un pharmacien de Darmstadt, Emmanuel Merck, commence à fabriquer artisanalement de la morphine; en quelques décennies son entreprise va devenir un des géants mondiaux de la chimie. En 1832, la codéine, extraite de l'opium, est utilisée comme antitussif.

En 1830, le médecin orthopédiste Charles-Gabriel Pravaz met au point la petite seringue à aiguille

1. Médicaments supprimant la douleur.

creuse qui va porter son nom. Celle-ci va être rapidement utilisée pour l'injection de morphine. L'objectif poursuivi est de lutter contre la souffrance, cette drogue étant, au départ, destinée à un usage médical et chirurgical. Elle sera massivement utilisée sur les champs de bataille pendant la guerre de Crimée (1854-1855), la guerre austro-prussienne de 1866 ou la guerre de Sécession (1861-1865), mais déjà on s'inquiète des phénomènes d'accoutumance. Fait significatif, la première étude clinique de la morphinomanie est publiée, dès 1879, par le médecin allemand Édouard Levinstein.

En 1857 la cocaïne est extraite de la coca par le chimiste allemand Albert Nieman et, après sa mort en 1862, Wilhelm Lossen décrit la chimie du chlorhydrate de cocaïne. Là aussi, les dangers de la cocaïne sont soulignés par les scientifiques dès 1885, ce qui n'empêche pas sa consommation de connaître un succès croissant. En 1874 apparaît un produit nouveau, tiré de l'opium et destiné à guérir les morphinomanes : l'héroïne. On se rendra vite compte là encore de l'accoutumance, mais l'héroïne est commercialisée massivement, à partir de 1898, comme sédatif de la toux par Bayer, ce qui permet à cette entreprise de devenir un géant de la chimie. L'héroïne va inonder le monde pendant quelques années, avant que ne commencent, vers 1902, son utilisation thérapeutique et surtout l'étude plus rigoureuse de ses effets. En 1910, on estime déjà à 300 000 le nombre d'héroïnomanes aux États-Unis.

On expérimente aussi les premières drogues de synthèse : il s'agit d'abord des premiers barbituriques, Véronal (1903) et Gardénal (1912). En 1914, le MDMA, ancêtre de l'ecstasy (voir encadré p. 31), est utilisé comme produit coupe-faim pour les soldats. En 1935, Gordon Alles, à partir d'une plante

utilisée dans la médecine chinoise contre l'asthme, l'éphédra, réalise la synthèse des amphétamines. Celles-ci seront massivement consommées pendant la guerre, en particulier par les pilotes kamikazes japonais. En revanche la méthadone, mise au point par les chercheurs de Höchst, ne sera pas donnée aux soldats car jugée trop dangereuse<sup>1</sup>... Les grandes industries chimiques allemandes ou suisses, Merck, Bayer, Sandoz, vont exploiter, des décennies durant, le marché prospère des drogues.

En effet, tout au long du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les drogues mises au point dans un objectif médical vont déborder largement ce cadre initial. Dans une société attirée par les philtres, élixirs et baumes en tout genre, certains pharmaciens ou commerçants seront prompts à exploiter les « vertus » fantastiques de ces médicaments. Dès 1860, les tablettes à la morphine et les bonbons à la codéine connaissent un succès foudroyant. En 1863, le chimiste corse Angelo Mariani met au point un vin de cocaïne (l'apéritif Mariani) dont il va inonder l'Europe. Chaque verre de vin contient en fait l'équivalent d'une « ligne » de cocaïne. Les nombreux albums publicitaires, réalisés par Mariani entre 1890 et 1911, contiennent les dédicaces polies ou enthousiastes de multiples célébrités de l'époque, de nombreux souverains et chefs d'État, et même de deux papes (Pie X et Léon XIII)! Certaines dédicaces sont particulièrement éloquentes, comme celle de José Maria de Heredia : « Pérou, terre de l'or, tu n'as rien produit qui vaille la coca ! » Une chronique, extraite de l'album de 1909, affirme : « Tandis que le tabac est antihygiénique, la coca est la source d'une excitation

1. Sur ces questions, voir *Atlas mondial des drogues*, Observatoire géopolitique des drogues, PUF, Paris, 1997.

cérébrale et musculaire bienfaisante dont l'abus même n'est pas à redouter.» Le remède miracle gagne les États-Unis mais se heurte aux réactions hostiles des ligues antialcooliques. Pour contourner cet obstacle, le pharmacien John Smith Pemberton diffuse avec succès, à partir de 1886, un mélange de cocaïne, de caféine et de noix de cola additionné d'eau et de gaz carbonique : le Coca-Cola est né<sup>1</sup>.

La consommation de drogue connaît une vogue croissante dans certains milieux. Thomas De Quincey à travers *Les Confessions d'un mangeur d'opium*, Baudelaire avec *Les Paradis artificiels*, Théophile Gautier avec *Le Club des Hachichins*, Desnos avec son «Ode à la coca», entre autres, contribuent à alimenter cette vogue dans les milieux artistes et bohèmes. Le laudanum (teinture alcoolique d'opium) est très utilisé vers la fin XIX<sup>e</sup> et l'on en verse même quelques gouttes dans le biberon des nourrissons pour les calmer. Les fumeries d'opium ou les prises de cocaïne sont une pratique courante, dans les maisons closes, mais aussi chez les écrivains et artistes de Montmartre ou Montparnasse, comme le montre la vogue des «salons turcs». On observe aussi une vogue de la morphine chez les mondaines de la fin XIX<sup>e</sup> ou de la cocaïne chez les «garçonnes» des années 20 : la drogue est censée faire briller les yeux et exciter l'esprit... Freud lui-même souligne les vertus de la cocaïne, qu'il expérimente, avant d'en constater les dangers : «Certaines substances étrangères au corps nous procurent des sensations agréables immédiates. On ne leur doit pas seulement une jouissance immédiate mais aussi un degré

1. Coca-Cola continue à utiliser les essences aromatiques de la feuille de coca, préalablement décocaïnisée.

d'indépendance ardemment souhaité à l'égard du monde extérieur<sup>1</sup>.»

Les progrès considérables de la chimie dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle vont contribuer à multiplier l'offre de produits par l'apparition de drogues de synthèse, fabriquées en laboratoire à partir de produits chimiques plutôt que de produits naturels et déclinées dans des variantes croissantes. À partir des années 40, les amphétamines sont distribuées massivement aux personnes âgées ou déprimées aux États-Unis comme en Europe du Nord. À partir de 1950, la découverte des tranquillisants et des antidépresseurs va permettre d'alimenter un marché du médicament «de confort». Il ne s'agit plus de lutter contre la douleur, mais de faire face à la dépression et au stress, liés aux conditions de vie modernes. Au fil des décennies, de nouvelles catégories d'amphétamines et d'hallucinogènes sont élaborées et leur consommation va se répandre par vagues: le LSD dans les années 60, l'ecstasy dans les années 90 (voir encadré p. 29). On voit aussi apparaître dans les années 60 les «designer drugs» ou «drogues bricolées». Comme l'explique Patrick Brossais, «elles étaient à l'origine synthétisées pratiquement sur commande par des chimistes spécialisés, dont l'Américain Alexander Shulgin qui en a répertorié environ deux cents et a passé trente ans de sa vie à les étudier, à les synthétiser et à effectuer des expérimentations sur lui-même, son épouse et un groupe d'amis<sup>2</sup>». Leur production va se développer dans les années 90, du fait de la conjonction de

1. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1992.

2. Patrick Brossais, «Les designer drugs», *Psychotropes*, revue internationale des toxicomanies, vol. 4, n° 1, 1998.

deux phénomènes: d'abord, en modifiant légèrement la structure chimique d'une substance, il est possible d'obtenir une molécule nouvelle aux effets similaires, qui n'est pas inscrite sur la liste des drogues contrôlées; d'autre part, la privatisation des industries chimiques et pharmaceutiques d'Europe centrale et orientale provoque une hausse du chômage et une baisse des salaires pour les chimistes de ces pays, et certains d'entre eux vont donc se tourner vers la production, à grande échelle, de drogues illicites.

#### *Un commerce fructueux*

Mais l'essor de la drogue accompagne aussi le développement des échanges commerciaux: il s'agit là d'une marchandise particulièrement rentable, qui va longtemps être exploitée par les grandes puissances coloniales. Ainsi, le commerce lucratif de l'opium est d'abord développé par la Compagnie hollandaise des Indes orientales, avant d'être repris par les Anglais. L'Angleterre victorienne va imposer peu à peu le trafic de l'opium à la Chine alors que son usage n'était pas répandu. L'East India Company favorise la production d'opium en Inde, et, soucieuse d'honorabilité, sous-traite à des négociants agréés le commerce avec la Chine. Malgré les interdits de l'empereur de Chine (voir ci-dessous la lettre de Lin Ze-Xu), la reine Victoria considère « inopportun d'abandonner une source de revenus aussi importante ». Le trafic et les profits vont donc augmenter: les importations d'opium indien passent de 320 tonnes vers 1800 à près de 5 600 tonnes en 1884, avec des conséquences dévastatrices: selon les estimations, il y a entre 15 et 40 millions de drogués en

États-Unis, vin et absinthe en France) vers la fin xix<sup>e</sup> accompagnent la révolution industrielle qui jette les masses ouvrières dans les centres urbains, loin de leurs repères habituels. « Lorsque les structures communautaires sont bouleversées et se décomposent, lorsque des substances toxiques nouvelles sont répandues sans acclimatation, ni maîtrise, la drogue fait des ravages<sup>1</sup>. » Les ouvriers anglais ou français victimes du gin frelaté, de l'éther ou de l'absinthe, les Chinois décimés par l'opium, les Indiens américains détruits par l'alcool illustrent bien ce constat. Le danger est d'autant plus grand qu'on s'éloigne des formes traditionnelles, rituelles, contrôlées. Les tribus indiennes qui maîtrisaient la coca et la mescaline ne résistent pas à l'alcool. « Les drogues issues de cultures étrangères peuvent paraître (et même être) plus dangereuses que les drogues autochtones, justement parce qu'elles ne sont pas insérées dans des formes de socialité et de contrôle propres à la culture<sup>2</sup>. »

Il est intéressant de constater que lorsque l'opinion commence à s'inquiéter des ravages commis par la drogue, les grandes puissances vont édicter des règles favorables à leurs intérêts. Le mouvement prohibitionniste apparaît fin xix<sup>e</sup> dans les pays anglosaxons, où l'on veut protéger le peuple contre les tentations et les excès. La Chambre des communes estime en 1891 le commerce de l'opium « immoral ». Il faut noter — coïncidence troublante... — qu'à cette date l'opium produit en Chine supplante peu à peu l'opium importé des Indes. Les premières confé-

1. Christian de Brie, art. cit.

2. Rapport sur les toxicomanies, Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, 23 novembre 1994.

rences internationales sur les stupéfiants (Shanghai en 1909, La Haye en 1912) vont être le théâtre d'affrontements : entre les États-Unis prohibitionnistes<sup>1</sup> et l'Europe qui veut préserver son trafic colonial et son industrie pharmaceutique, d'une part ; entre les grandes puissances et les autres nations, d'autre part. La position défendue par les pays industrialisés est révélatrice d'une logique de défense des intérêts économiques : « d'un côté les "bonnes drogues" produites dans l'hémisphère Nord par les grands pays industrialisés ; de l'autre les "mauvaises" produites dans les colonies. Les premières sont contrôlées par les puissantes multinationales du tabac, de l'alcool et de la pharmacie, qui très légalement inondent le marché du nord au sud et sont intéressées à la disparition des secondes<sup>2</sup> ». De 1925 à 1956, sept conventions vont peu à peu régler la fabrication et le commerce des drogues et formaliser la distinction entre drogues licites et drogues illicites. Avec le développement de la prohibition, le commerce de la drogue est progressivement abandonné par les monopoles des empires coloniaux, ce qui ouvre des perspectives lucratives au trafic illicite de stupéfiants.

1. Contrôle de l'opium, de la morphine, de la cocaïne, réservés à un usage médical en 1914, prohibition de l'alcool de 1919 à 1933, de l'héroïne à partir de 1923, du cannabis à partir de 1937.

2. Christian de Brie, art cit.

---

## Lettre de Lin Ze-Xu à la reine Victoria

Lin Ze-Xu (1785-1851), haut fonctionnaire impérial, a joué un rôle de premier plan pendant la première guerre de l'opium.

«Depuis que le port de Canton a été ouvert, le commerce a prospéré. Depuis quelque cent vingt ou trente ans, les natifs de l'endroit ont joui de relations pacifiques et profitables avec les bateaux qui viennent de l'étranger. La rhubarbe, le thé, la soie sont tous des produits de valeur de notre pays sans lesquels les étrangers ne pourraient pas vivre. La cour céleste, étendant sa bienveillance à tous pareillement, autorise leur vente et leur transport à travers les mers, sans les regretter même pour des éloignés, sa bonté égalant la bonté du Ciel et de la Terre.

Mais il y a une catégorie d'étrangers malfaisants qui font de l'opium et l'apportent pour le vendre, incitant les sots à se détruire eux-mêmes, simplement en vue d'en retirer du profit. Auparavant le nombre des fumeurs d'opium était petit; mais maintenant ce vice s'est répandu partout, et le poison a pénétré de plus en plus profondément. S'il est des gens stupides pour céder à ce besoin à leur propre détriment, c'est eux qui ont causé leur propre perte, et dans un pays aussi peuplé et florissant, nous pouvons nous passer d'eux. Mais notre grand empire mandchou unifié se considère responsable des habitudes et des mœurs de ses sujets et ne peut rester satisfait en les voyant victimes d'un poison mortel. Pour cette raison, nous avons décidé d'infliger des peines sévères aux marchands d'opium et aux fumeurs d'opium afin de mettre un

terme définitif à la propagation de ce vice. Il semble que cette marchandise empoisonnée est manufacturée par certaines diaboliques personnes dans des endroits soumis à votre loi. Naturellement, ce n'est pas selon vos ordres qu'elle est faite ou vendue. Ce n'est pas non plus tous les pays sur lesquels vous réglez qui la produisent, mais seulement quelques-uns d'entre eux. On me dit que dans votre pays il est interdit, sous peine de sanctions sévères, de fumer l'opium. Cela signifie que vous n'ignorez pas à quel point cette action est nocive. Mais plutôt que d'interdire la consommation de l'opium, il vaudrait mieux en interdire la vente ou, mieux encore, en interdire la production, ce qui est le seul moyen de purifier la contamination à sa source. Aussi longtemps que vous ne prendrez pas cette mesure vous-même, mais continuerez à faire de l'opium et à inciter le peuple de Chine à l'acheter, vous vous montrerez soucieuse de la vie de vos propres sujets et insouciante pour la vie des autres hommes, indifférente au mal que vous faites aux autres dans votre avidité pour le gain.»

Trad. anglaise A. Waley,  
d'après le journal de Lin Ze-Xu,  
*The Opium War through Chinese Eyes*,  
Londres, 1958; cité par J. Chesneaux et M. Bastid,  
*Histoire de la Chine*, t. 1. *Des guerres de l'opium à la  
guerre franco-chinoise, 1840-1885*, Hatier, Paris, 1969.

---

#### *Drogues licites et drogues illicites*

Le terme de drogue qui a longtemps désigné des préparations en pharmacie (cf. «droguiste») est maintenant utilisé pour qualifier des substances